

PROGRAMME DE FORMATION

CACES Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnes selon la R486 de la CNAMTS – Catégorie A-B et autorisation de conduite - INITIAL

Votre contact

Christine DUJARDIN Tél.: 03 20 72 17 15 cdujardin@ffb5962.fr

Durée

2,00 jours - 10:00 heures

Public

La formation est ouverte à toute personne débutante ou expérimentée désirant obtenir un CACES®, qu'elle soit salariée ou demandeur d'emploi.

Prérequis

Etre ag é de 18 ans au moins, savoir lire et être apte médicalement, sans limitation de port de charge.

Moyens techniques et pédagogiques

(Théorie 50%, Pratique 50%) Vidéo projection (diaporama), débat, pratique

L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.

Equipement de protection individuel

Venir en tenue de travail et ses équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, harnais, gilet haute visibilité, casque avec jugulaire).

Contrôle des connaissances

Un test QCM plus un contrôle lors de la pratique déterminent la compétence acquise.

Intervenant

NFHC

Organisme de formation partenaire de la CARSAT Nord-Picardie pour les formations Echafaudages.

Objectifs de la formation

- Avoir les connaissances théoriques
- Avoir les connaissances pratiques
- Savoir utiliser les appareils de type nacelle A/B dans les conditions optimales de travail et de sécurité et conformité selon la recommandation R-486.

Contenu

Partie théorique (50%) Les obligations légales pour conduire des PEMP

- Les différents types de PEMP
- Les vérifications de prise de poste (niveau 1)
- Risques encourus en cas de non-respect de la réglementation
- Test de préreguis
- Mise en pratique (50%) Circulation
- Déplacement
- Balisage
- Equipements de Protection Individuelle : EPI
- Environnement de la zone de travail positionnement
- Stabilisation

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur interne, formateur vacataire, formateur partenaire **Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Utilisation de PEMP

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Analyse et actions correctives
- Bilan et évaluation individualisée avec Certificat d'aptitude à la conduite d'engin spécialisé

